

Bonnes pratiques dans les écoles

## **Education citoyenne à la diversité : Bonnes pratiques et recommandations pour les écoles (2006-2007)**

Projet réalisé dans le cadre des mesures d'accompagnement du [programme SOCRATES](#) de l'UE en collaboration avec le [CEJI](#)

### **Présentation**

La construction d'une citoyenneté européenne appelle de plus en plus l'école à se pencher sur les enjeux de la diversité et du « vivre ensemble » d'un point de vue éthique et pédagogique.

Le projet proposé par le CEJI et ses partenaires dont l'IRFAM, consiste en une enquête pilote, menée dans cinq pays européens, identifiant les dispositifs et bonnes pratiques dans l'éducation citoyenne à la diversité. Celles-ci dûment répertoriées permettront d'une part de stimuler et inspirer les établissements scolaires, les enseignants et d'autre part de dégager un cortège de principes et démarches à l'intention des décideurs politiques.

### **Deux études seront produites à l'issue de ce projet :**

- L'Inventaire des bonnes pratiques en éducation à la diversité dans les cinq pays concernés permettra de clarifier les concepts et définitions en matière d'éducation citoyenne à la diversité. Il répertoriera en outre les dispositifs en place au plan des curriculums et au plan des bonnes pratiques de terrain dans les pays en question, mais également les résultats et bonnes pratiques de l'« année européenne de l'éducation à la citoyenneté démocratique » (Conseil de l'Europe - 2005)
- Le Guide opérationnel pour le développement de l'éducation citoyenne à la diversité dans les curriculums définira le « minimum commun » souhaitable pour l'intégration de l'éducation citoyenne à la diversité dans les curriculums de l'enseignement formel et consistera en des recommandations pour la mise en oeuvre de l'éducation citoyenne à la diversité.

### **« Exemple de bonne pratique »**

## **A CLASSROOM OF DIFFERENCE™. Un programme d'éducation à la diversité adapté au contexte de l'enseignement en Communauté française.**

La construction d'une citoyenneté européenne appelle de plus en plus l'école à se pencher sur les enjeux de la diversité et du vivre ensemble, d'un point de vue éthique, mais aussi et surtout d'un point de vue pédagogique. Les questions identitaires et culturelles sont en effet au cœur des apprentissages nécessaires à la cohabitation constructive et pacifique des différences, sous toutes leurs formes, considérées en Europe comme un véritable patrimoine à sauvegarder et à valoriser. Les différences ne peuvent cependant coexister démocratiquement qu'à condition qu'elles soient fédérées et mobilisées vers un minimum d'objectifs et de codes communs. Cette mobilisation passe

par la capacité de nos systèmes éducatifs à porter des projets fédérateurs et à créer du sens pratique autour des concepts mis en avant par les textes fondateurs.

Ces textes soulignent notamment que l'Europe ne se construira pas sans cohésion sociale et sans l'adhésion des Européens à une culture démocratique fondée sur des valeurs humanistes de respect, d'ouverture vers l'autre, de rejet de la violence, d'égalité des chances et de responsabilité individuelle et collective. Cette culture nécessite un processus de transmission dynamique et une pédagogie relationnelle pratique qui se construisent de manière continue à l'école, dans la famille et dans l'environnement immédiat du jeune.

L'éducation à la diversité ne peut plus être considérée comme un gadget ou un accessoire réservé aux élites ou aux élèves en difficulté ; c'est une priorité transversale qui concerne toutes les disciplines et tous les publics scolaires.

Dans le contexte de l'enseignement en Communauté française, la formation et la transformation des professionnels de l'éducation en ce sens va de pair avec la nécessité de fournir aux écoles des outils concrets à utiliser en classe. C'est ce que propose le programme A CLASSROOM OF DIFFERENCE™ en mettant à disposition des écoles partenaires un guide d'enseignement et un accompagnement spécifiques, qui ciblent les étudiants âgés de quinze à vingt ans. Ces outils et cet accompagnement sont le fruit d'une coopération étroite entre les Fondations Bernheim et Evens, le Centre Européen Juif d'Information, le Centre Interdisciplinaire de Formation de Formateurs de l'Université de Liège et l'Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations. Ils sont l'expression locale d'un programme Comenius développé durant trois années en Italie, aux Pays-Bas, en France et en Belgique.

Le programme peut être développé de manière autonome, selon sa propre dynamique et cohérence interne. Son objectif à moyen terme est cependant d'être progressivement intégré dans la logique scolaire, c'est-à-dire travaillé de manière permanente et interdisciplinaire dans les différentes matières de l'enseignement secondaire. Pour ce faire, le programme s'inscrit explicitement dans le vocabulaire des textes récents qui fondent les nouvelles politiques éducatives en Communauté française : Décret missions, Socles de compétences et Compétences terminales (cfr. les textes publiés sur le site [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)).

Comme le souligne la Déclaration commune du 29 novembre 2005 entre le Gouvernement de la Communauté française, les Organisations représentatives de la Communauté éducative et les Partenaires sociaux : « La maîtrise par tous des compétences et savoirs de base, le vivre ensemble à l'école, la sensibilisation à l'acte d'entreprendre, l'éducation à la citoyenneté qui favorise la prise de conscience des valeurs démocratiques et le dialogue interculturel sont des fondements de la cohésion sociale et un vecteur de croissance ».

La méthodologie proposée dans ce programme est étudiée pour proposer aux écoles un compromis pragmatique entre idéal souhaitable et réalisme praticable. La culture professionnelle en Communauté française est plutôt « universalisante » et a tendance à évacuer les questions culturelles, qui sont souvent perçues comme une menace pour les normes scolaires. Les professeurs estiment généralement qu'ils maîtrisent mal les questions culturelles et préfèrent laisser des spécialistes y répondre. Quand on aborde des sujets conflictuels, tels que le port du voile ou l'antisémitisme, l'école s'inscrit surtout dans une culture du débat, où ces questions risquent rapidement de tourner en rond. Enfin, les questions de diversité sont souvent abordées sous des angles douloureux ou conflictuels qui ne rassurent pas les enseignants. Le programme propose une gradation d'activités et de thématiques qui peuvent se décliner de la légèreté à la gravité, mais qui partent toujours du contexte de la classe et de la vie quotidienne.

Les sujets touchant à la diversité sont traités à partir du vécu quotidien de la classe et amènent progressivement un groupe à s'interroger sur le statut de la différence dans le « vivre ensemble ». Qu'est-ce que la différence – ethnique, sociale, culturelle, sexuelle, physique...- et comment l'école la traite-t-elle en son sein ? Est-elle perçue comme une richesse à valoriser dans les méthodes et les contenus des cours ou plutôt comme une menace pour les codes et les normes scolaires ? Il s'agit, pour tous les acteurs de l'école, d'apprendre à légitimer les différences pour légitimer les normes communes nécessaires à la vie en groupe.

Le travail est d'abord proposé aux enseignants et éducateurs intéressés par la démarche. Ils préparent le terrain pour que l'équipe éducative soit prête à soutenir les initiatives prises par les élèves qui vont suivre le cursus du programme. A court terme, cela signifie proposer en classe des animations adaptées en fonction des « zones sensibles » identifiées dans l'école : dans telle école, ce peut être la xénophobie, dans telle autre l'homophobie, des tensions entre filles et garçons, des discriminations entre filières, sections, options scolaires... Les jeunes intéressés peuvent également se former à pratiquer de telles animations pour leurs pairs (délégués d'élèves, tuteurs...). A moyen terme, cela signifie que l'équipe éducative se concerta et se partage les tâches pour développer, à partir des animations, des contenus de cours ciblant explicitement des compétences transversales d'éducation à la diversité.

L'accompagnement de projet vise à la fois à former les enseignants/éducateurs concernés, à soutenir les animations en classe – par exemple par de la co-animation - et à développer avec l'équipe un projet interdisciplinaire. Il s'agit de faire entrer explicitement l'éducation à la diversité dans les priorités de l'école en lui donnant une visibilité symbolique – affirmer des priorités et permettre à des élèves de prendre des responsabilités dans des projets – et une réalité structurelle – entrer dans les contenus de cours et les pratiques quotidiennes.

Une vingtaine d'écoles de tous les réseaux sont actuellement concernées par le programme : chacune développe « à la carte » un projet d'éducation à la diversité adapté à son contexte et à son public. Les équipes éducatives impliquées sont accompagnées par des professionnels du programme (une dizaine de journées sur deux ans) et par une mise en réseau. Outre l'animation d'un intranet et une mise en ligne des outils, le programme organise la formation continuée de deux à trois coordinateurs de projet par école : ceux-ci se rencontrent trois journées par an pour des compléments de formation et un échange de pratiques. Une fois par an, les écoles partenaires sont également conviées à une Table ronde thématique ciblant un besoin en lien avec le développement du programme : en avril 2003, l'éducation à l'image ; en mai 2004, la prévention des violences symboliques ; en décembre 2004, les cultures de haine et l'antisémitisme ; en 2005, les questions posées aux écoles par l'Islam.

Le travail avec les élèves peut en outre être soutenu par une méthodologie spécifique de formation par les pairs (peer training). Cet accompagnement est assuré par une équipe de formateurs spécialisés, qui font partie de la dynamique européenne EPTO (European Peer Training Organisation).

## **Des objectifs**

La communauté scolaire est amenée à :

1. Développer un vocabulaire commun en matière d'éducation à la diversité englobant des concepts relatifs aux stéréotypes, aux préjugés, au racisme et à toutes les formes de discrimination.

2. Développer une approche transversale de l'éducation à la citoyenneté dans son projet d'établissement, conformément aux exigences des Socles de compétence et des Compétences terminales.
3. Adapter les pratiques scolaires à des objectifs d'éducation à la diversité.
4. Contribuer à créer un environnement qui légitime les différences pour légitimer le respect de normes communes, un environnement qui respecte les différences culturelles et l'équité en valorisant la prise de responsabilité de chacun.

### **Des principes méthodologiques**

- La responsabilité dans le processus d'apprentissage : les relations sociales sont moins tendues quand les individus achèvent avec succès une activité de groupe durant laquelle « ils découvrent ensemble ».
- Le développement de l'empathie : le Programme privilégie des activités qui créent des relations positives dans le groupe, améliorent l'estime de soi et celle des autres, notamment à travers des jeux de rôles, des simulations et des mises en situation.
- Le développement de l'esprit critique : dans un cadre sécurisant, la prise de conscience de ses propres préjugés permet de développer une perception plurielle de la réalité.

### **Qui s'articulent autour de :**

- réflexions sur le concept d'identité personnelle, sur les relations interpersonnelles, sur les grilles de lecture qui influencent notre manière de voir le monde ;
- travail sur les implicites scolaires ;
- exercices de développement de l'empathie ;
- exercices de découverte de soi et de l'autre ;
- exercices d'exploration des préjugés ;
- exercices de créativité ;
- stratégies de prévention des violences symboliques ;
- auto-évaluation personnelle et institutionnelle.